

ACCA - Perspectives commerciales

L'ACCA est le porte-parole des exportateurs agroalimentaires du Canada

Les membres du conseil d'administration de l'ACCA ont rencontré la ministre Chrystia Freeland et le ministre Lawrence MacAulay

L'ACCA a tenu son Assemblée Annuelle Générale (AAG) à Ottawa le 28 septembre 2016. Parmi les invités figuraient des officiels du Département d'Affaires Mondiales Canada, Mme Kirsten Hillman, Sous-ministre adjoint et Steve Verheul, Négociateur en chef du Canada pour le CETA. Mme Hillman et Mr. Verheul se sont entretenus avec les directeurs de l'ACCA à propos de la stratégie de politique commerciale du Canada en Asie et sur l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Europe.



Discussion avec Chrystia Freeland, Ministre du commerce, David Lametti, Secrétaire Parlementaire, Steve Verheul Négociateur en Chef et les directeurs de l'ACCA

L'AAG a pris fin sur la Colline parlementaire avec deux tables rondes: l'une avec le Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lawrence Macaulay et l'autre avec la Ministre du commerce international, Chrystia Freeland accompagnée du Secrétaire Parlementaire David Lametti.



Lawrence MacAulay, Ministre de l'Agriculture et les directeurs/membres de l'ACCA (G-D): Catherine Scovil (Canola Growers Association), Dan Darling (Canadian Cattlemen's Association), Fiona Cook (Grain Growers of Canada), Brian Innes (CAFTA President, Canola Council of Canada), Sandra Marsden (Canadian Sugar Institute), Jim Everson (Soy Canada), Gord Kurbis (Pulse Canada), Cam Dahl (Cereals Canada), John Ross (Canadian Pork Council), John Masswohl (Canadian Cattlemen's Association).

L'ACCA est ravie des discussions constructives avec les ministres qui ont permis de discuter des enjeux mondiaux en matière de politique commerciale, d'un accès compétitif aux marchés pour les exportateurs agricoles et agroalimentaires, de la montée de barrières non-tarifaires et de dossiers importants en matière de politique commerciales tels le CETA, le TPP et les discussions exploratoires concernant un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et la Chine.

Ces réunions font partie intégrante des efforts de l'ACCA pour mettre en avant les intérêts des exportateurs agricoles et agroalimentaires canadiens en matière de commerce international et promouvoir l'importance d'un accès compétitif et véritable aux marchés mondiaux.

La Chine et le Canada ont entamé des pourparlers exploratoires sur le libre-échange

Le premier ministre, Justin Trudeau, a annoncé plus tôt au courant du mois que le Canada et la Chine avaient entrepris des pourparlers exploratoires en vue de conclure un accord de libre-échange. Affirmant que les deux pays espèrent [doubler les échanges commerciaux bilatéraux entre les deux nations d'ici 2025](#), le premier ministre canadien a fait cette annonce aux côtés du premier ministre chinois, M. Li Keqiang, durant la première visite au Canada d'un chef d'État chinois depuis 2010.

L'ACCA se réjouit de cette annonce dans une [déclaration](#) et un document d'information sur l'« [expansion des exportations agroalimentaires canadiennes vers la Chine](#). » Dans cette déclaration, M. Brian Innes, président de l'ACCA, affirme que :

« Grâce à cette avancée, nous nous rapprochons d'une extraordinaire opportunité d'accroître le commerce. Le Canada compte sur l'exportation de ses produits agricoles et agroalimentaires pour nourrir ses propres communautés urbaines et rurales et soutenir des milliers d'emplois. »

L'année dernière, le marché de la Chine représentait 5,6 milliards \$ pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire, sans compter les fruits de mer. La Chine est un immense marché de consommateurs avides de produits sécuritaires et de grande qualité. Les opportunités sont immenses, alors qu'on prévoit que la Chine sera le plus important importateur de produits agroalimentaires au monde d'ici 2020, dépassant l'UE. Le canola est la principale exportation canadienne et représente la moitié des expéditions agroalimentaires actuelles. On observe également une forte demande sur le marché chinois pour les fèves de soya, les légumineuses, le porc, le blé, l'orge, le bœuf, les OGM et les produits transformés.

On rapporte que le vice-premier ministre des Finances et de l'économie de la Chine, M. Han Jun, aurait déclaré, en janvier, que la conclusion d'un accord de libre-échange pourrait être très avantageux pour les deux pays, notamment :

« De quoi la Chine a-t-elle le plus besoin ? Nous connaissons une pénurie de produits agricoles. Si la Chine et le Canada concluent un ALE, la potasse, les produits agricoles du Canada trouveront place sur le marché de la Chine. »

En plus des pourparlers commerciaux, les deux pays ont annoncé deux percées au chapitre de l'agriculture. Ils ont convenu de tenter de régler un différend concernant les exportations canadiennes de canola, d'ici 2020. M. Li Keqiang a également annoncé que la Chine levait l'interdiction frappant les importations de bœuf non désossé âgé de moins de 30 mois, une annonce dont le secteur s'est tout de suite réjoui. Cette décision reflète « l'engagement et la bonne volonté dont la Chine fait preuve envers les agriculteurs et les producteurs du Canada » affirme M. Li Keqiang.

Sur la Colline parlementaire

Le Parlement a repris ses activités le 19 septembre. Le début de la semaine a été marqué par des débats sur le Partenariat transpacifique et la deuxième lecture du projet de loi C-13* concernant l'Accord sur la facilitation des échanges, qui a été adopté et qui a été renvoyé au Comité permanent du commerce international (CITT). Les discussions sur le PTP et l'AECG se sont poursuivies sous forme de question inscrite au feuillet à laquelle le gouvernement a répondu.

Le Comité permanent sur le commerce international a repris ses travaux le 22 septembre, en tenant des consultations publiques sur le PTP dans les provinces de l'Est. D'autres consultations sont prévues au début d'octobre. Ce comité devrait ensuite publier un rapport sur le PTP. Le gouvernement aura ensuite 120 jours (civils) pour y répondre.

*Cette promulgation permet au Canada de mettre en place l'Accord sur la facilitation du commerce, qui a été élaboré à Genève par les membres de l'Organisation du commerce, y compris le Canada, le 27 novembre 2014. Qui dit facilitation du commerce, dit généralement simplification, harmonisation et normalisation des mesures de contrôle régissant le mouvement des marchandises aux frontières nationales.

Partenariat transpacifique (PTP)

[Au Japon](#), le premier ministre Abe a inauguré une session de 66 jours qui englobera un débat sur la ratification du PTP. Les partis de l'opposition ne veulent pas perdre de temps à débattre le PTP, car le U.S. Congress l'a déjà bloqué.

À ce jour, 8 des 12 signataires du PTP ont présenté ce traité à leurs législatures respectives. Les quatre pays qui ne l'ont pas encore fait sont les États-Unis, le Canada, le Brunei et le Chili (qui est également le seul pays qui participe au PTP à avoir conclu des ALE bilatéraux avec tous les membres du PTP).

L'ACCA a lancé une campagne sur le PTP sur les médias sociaux et a publié de l'infographie et des FAQ pour contribuer à une meilleure compréhension publique de l'importance de cet accord commercial pour l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada.



Participez au dialogue sur Twitter : #PTP, #SupportTPP #cdnag #cdntrade #cdnecon, #cdnpoli

Il est primordial que tous ceux qui sont conscients des avantages de cette entente – qui ont à cœur la place du Canada dans le monde et son accès compétitif aux marchés étrangers – enjoignent le Parlement de ratifier cette entente cette année. Il ne faut pas rater cette occasion, car elle ne se représentera sans doute pas de sitôt.

La date limite pour présenter des mémoires au gouvernement sur le PTP est le 31 octobre 2016.

Accord économique et commercial global (AECG)

Compte tenu de l'appui unanime envers l'AECG obtenu la semaine dernière à la réunion du Conseil européen des ministres du commerce, à Bratislava, il semble de plus en plus vraisemblable que l'AECG sera conclu.

Toutefois, le vote exécutoire du Conseil sur l'AECG se tiendra seulement le 18 octobre, à Bruxelles.

Le ministre de l'Économie de la République slovaque a déclaré le 23 septembre, à Bratislava, que « les pays membres ont approuvé aujourd'hui une proposition selon laquelle l'entente pourrait être paraphée par les ministres du commerce fort probablement à la réunion extraordinaire du Conseil européen qui se tiendra au Luxembourg, le 18 octobre. »

Pour en savoir plus : <http://www.eu2016.sk/en/press-releases/trade-ministers-discuss-ttip-et-ceta>

Nouvelles concernant l'accès au marché

Le Canada a signé une nouvelle entente avec la Chine garantissant l'accès à ce marché pour le canola et le bœuf

Le ministre de l'Agriculture et le ministre du Commerce international se réjouissent de l'annonce de la signature d'une entente entre le Canada et la Chine autorisant l'exportation de canola et de bœuf vers ce pays. Cette entente aidera les producteurs en créant des emplois et des opportunités et stimulera la croissance du secteur agricole. Pour en savoir plus : <http://www.international.gc.ca/media/comm/news-communiques/2016/09/24a.aspx?lang=eng>

Selon cette entente, le commerce du canola peut se faire conformément aux dispositions en place au mois d'août 2016 et les mesures pour gérer le risque associé au charbon bactérien reposeront sur la science. Au cours des derniers mois, beaucoup d'incertitudes ont entouré l'exportation de graines de canola vers la Chine – l'une des plus profitables exportations du Canada vers ce pays. Consultez les déclarations des membres de l'ACCA :

[Stable Access to China Welcomed](#)

[Canola Farmers Express Renewed Confidence in Chinese Exports with New Agreement](#)

Le Canada et la Chine ont également annoncé que cette dernière autorisera désormais l'importation de bœuf canadien non désossé provenant de troupeaux âgés de moins de 30 mois (MTM). L'industrie se réjouit que cet important partenaire commercial reconnaisse toute la rigueur dont fait preuve le Canada quand il applique des mesures pour réprimer l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et ait entrepris cette démarche pour normaliser les conditions d'importation du bœuf canadien. Consultez les déclarations des membres de l'ACCA :

[CCA Applauds Expansion of Beef Access to China](#)

[Le secteur canadien de la viande se réjouit du rétablissement de l'accès des produits de bœuf non désossé au marché de la Chine](#)



CAFTA ACCA

Canadian Agri-Food Trade Alliance | Alliance canadienne du commerce agroalimentaire

Au cas où cela vous aurait échappé ...

Le mois dernier, l'ACCA a lancé sa campagne « Le commerce, c'est mon avenir » sur cafta.org. Cette campagne vise à dresser le profil du secteur canadien de l'agriculture intimement lié au commerce, du point de vue des agriculteurs et des transformateurs.

Margaret Hansen est notre première participante. Margaret est une agricultrice de troisième génération, de la Saskatchewan. Sa terre agricole convient à la culture du canola, de l'orge et du blé.



Consultez l'histoire de Margaret : <http://cafta.org/trade-is-my-future/>

Autres nouvelles

Contestation des États-Unis auprès de l'OMC concernant des subventions accordées aux fermes chinoises

Vers la mi-septembre, les [États-Unis ont présenté à l'OMC un avis de contestation](#) concernant les subventions supposément versées illégalement par le gouvernement de la Chine pour produire du maïs, du riz et du blé. Les représentants commerciaux des États-Unis affirment que la Chine aurait accordé 100 milliards \$ en subventions nationales ayant des effets de distorsion sur le marché, lesquelles excèdent ses engagements à l'OMC.

La Commission européenne approuve 11 variétés de maïs OGM

La Commission européenne a approuvé 11 nouvelles variétés de maïs OGM qui peuvent maintenant être importées et vendues comme aliment et alimentation animale en Europe. Cette approbation sera valide durant dix ans et autorise l'importation de ces variétés, mais pas leur culture en Europe.

Règles d'importation de la viande chevaline plus strictes approuvées par l'UE

À compter du 31 mars 2017, les chevaux devront satisfaire à la règle de six mois de résidence avant d'être abattus et exportés vers l'UE.

Communiquez avec nous : www.cafta.org ou info@cafta.org.

Suivez-nous : @L'ACCA_ACCA